

LA CRISE ÉCONOMIQUE : UNE COMPÉTENCE CHRÉTIENNE ?

Paul Löwenthal

Université catholique de Louvain, Justice et Paix, Belgique francophone

paulloenthal@hotmail.com

Le politique doit faire des choix moraux collectifs en vue du bien commun. Une compétence généraliste, qui est exercée en démocratie par des mandataires élus, avec l'aide de techniciens, en concertation avec la société civile (défenseurs des droits humains, syndicats...), et aussi à la lumière de discernements moraux, donc notamment religieux. Et comme les politiques anti-crisis font autant de dommages que les crises mêmes, dans un régime économique controversé, mieux vaut que les chrétiens s'en mêlent. En avons-nous la compétence, si les spécialistes ne s'en tirent pas ? Oui, parce que ni le financier, ni l'économique ne fonctionnent pour eux-mêmes. Ils ont une portée sociale et une visée humaine, et ils ont donc des enjeux moraux qui impliquent l'ensemble de nos populations, avec leurs références religieuses ou philosophiques.

Nous sommes en crise financière depuis 2008, à la suite des États-Unis. Elle a viré à la crise économique et donc sociale dans plusieurs pays, et dans l'ensemble de la zone euro par un effet de domino : Grèce, Portugal, Espagne, Italie,... En fait, on nous parle de crises de façon presque permanente depuis bientôt 40 ans, et cet enlisement révèle d'inquiétants paradoxes :

- Même si elles sont d'origine locale (Mexique, sud-est asiatique, États-Unis) ou « sectorielles » (pétrole, bourses, banques), elles affectent l'ensemble du monde.
- L'expérience devrait rendre les responsables financiers et politiques de plus en plus habiles à la manœuvre. Au lieu de quoi nous végétons dans des crises dont le coût social fait scandale.
- L'origine et la nature des crises est chaque fois différente, mais la politique (re)commandée aux États est toujours la même : l'austérité. Et si elle ne réussit pas, on (re)commande... plus d'austérité !

Et comment réussirait-elle, l'austérité, si on affaiblit sciemment des économies qui sont déjà affaiblies ? Cela fait près de 35 ans que nous appliquons la médecine de Molière, en purgeant et saignant sans cesse des organismes déjà débilisés. Et on le fait partout à la fois, jouant à Dupond et Dupont, le parachute en torche, qui s'accrochent l'un à l'autre pour ne pas tomber... Cela fait donc près de 35 ans que nous faisons payer aux petits et même aux plus démunis, les effets de crises qu'ils n'ont évidemment pas provoquées. Et en ménageant les responsables, privés comme publics.

Comment s'explique cet aveuglement persistant : incompetence ? cynisme financier ? impuissance politique ? La question n'appelle pas seulement une analyse « objective », mais un jugement politique et moral, auquel l'Église catholique a contribué : Benoît XVI, le Conseil pontifical Justice et Paix, des mouvements comme *Caritas internationalis*, nombre de penseurs et de témoins engagés se réclamant du message évangélique, récusent le capitalisme pur et dur, et condamnent les souffrances que les politiques « libérales » imposent aux plus faibles. En Belgique, les évêques et les laïcs (le Conseil interdiocésain de laïcs, C.I.L., et son homologue flamand, l'I.P.B.) ont clamé ensemble leur indignation¹. Et notre commission Justice et Paix poursuit la réflexion, avec d'autres mouvements et avec d'autres commissions européennes. Qu'est-ce qui légitime une telle intervention dans les affaires profanes ?

- On ne peut juger de l'efficacité d'un système financier à partir de seuls critères financiers, car il doit servir l'économie. On ne peut juger de l'efficacité d'un régime économique à partir de seuls critères économiques, car il doit servir le social et de l'humain. Le jugement doit être politique, parce qu'on déborde les techniques et parce qu'en démocratie, c'est la vision de société des populations – une vision d'ensemble, généraliste – qui doit orienter les politiques.
- Il n'est pas vrai qu'« il n'y a pas d'alternative » aux politiques qui sont menées. Mais elles se heurtent aux rapports de force sociaux dans nos pays, et géopolitiques dans le monde.
- Il n'est pas vrai que la soumission aux marchés ou l'équilibre financier soient des normes incontestables, qu'on peut figer dans des traités internationaux ou dans nos constitutions : c'est refuser leur droit aux électeurs du futur.

¹ http://www.cil.be/images/stories/construire_un_monde.pdf

La morale est mise en cause dans tout cela : le politique est le lieu où l'on gère les enjeux moraux collectifs. Au-delà des crises actuelles, le fond de l'affaire est que l'économie de libre concurrence est réfractaire aux volontés collectives, qui fausseraient le jeu allocatif des marchés. Nous jugerons donc, avec d'autres, et notamment avec l'Église, qu'elle ne peut fonder la politique d'États qui sont censés être les garants du bien commun.